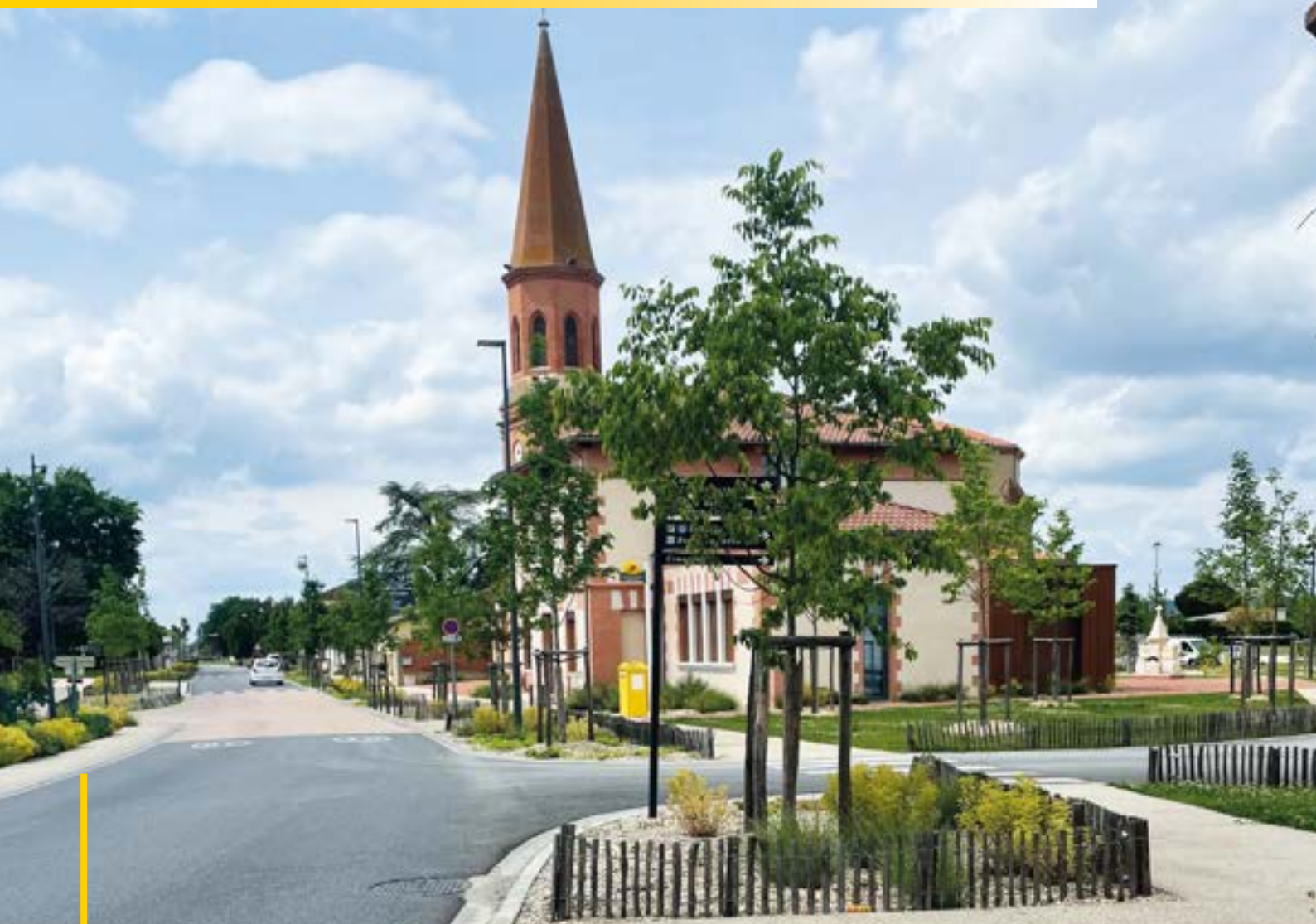


ORGUEIL

infos

Août 2026



Sommaire

VIE MUNICIPALE P. 2
ENFANCE JEUNESSE P. 6
VIE LOCALE P. 10

ÉCONOMIE P. 11
PATRIMOINE P. 12
RÉSEAUX P. 13

CADRE DE VIE P. 15
VIE ASSOCIATIVE P. 18
**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES** P. 21

Un nouveau mandat s'ouvre pour Orgueil, porté par une équipe municipale renouvelée et déterminée à poursuivre la transformation engagée depuis dix ans.

Chères Orgueilloises,
Chers Orgueillois,

Je tiens tout d'abord à remercier toutes celles et ceux qui ont participé aux élections municipales. Votre vote témoigne de votre attachement à la vie démocratique de notre commune. Le nouveau conseil municipal est désormais installé et pleinement mobilisé pour poursuivre, avec enthousiasme et détermination, le travail engagé au service d'Orgueil et de ses habitants. Depuis dix ans, notre village évolue profondément. Ensemble, nous avons fait le choix d'un développement maîtrisé, conciliant qualité de vie, services à la population, dynamisme associatif et préservation de notre cadre de vie. Cette ambition reste intacte. Les nouveaux élus et les commissions se sont mis au travail dès leur installation afin de préparer les projets qui accompagneront ce nouveau mandat.

Ce bulletin revient sur les temps forts du premier semestre 2026 : actions en faveur de la jeunesse, de l'environnement, du patrimoine, initiatives associatives et réussites de nos jeunes Orgueillois, qui font rayonner notre commune au-delà de ses frontières. Orgueil continue aussi de prendre toute sa place au sein de la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne. Je remercie sa présidente pour la confiance qu'elle m'a accordée en me confiant les fonctions de deuxième vice-président, responsabilité qui me permettra de porter la voix de notre commune et de contribuer aux projets structurants du territoire.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin et vous donne rendez-vous le 27 août pour partager, en famille ou entre amis, notre traditionnelle séance de cinéma en plein air.

Willy Authesserre

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

les orgueillois ont renouvelé
leur confiance



1314
électeurs
inscrits



600
suffrages
exprimés



43
votes blancs



21
votes nuls

Taux de participation : **50,53%**

19 conseillers municipaux élus de la liste
Orgueil pour tous, continuons ensemble.

Merci aux Orgueilloises et aux Orgueillois pour leur participation à ce rendez-vous démocratique. Le conseil municipal poursuit son engagement au service de la commune avec une équipe renouvelée et mobilisée pour mettre en œuvre les projets du mandat.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Willy AUTHESSERRE

● Maire d'Orgueil

Président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

2^e Vice-Président de la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne



Yann DREZEN

● 1^{er} adjoint Cadre de vie, mobilités et environnement



Alexandra PINAUD VERDIER

● 2^e adjointe Enfance et vie associative



Thierry PASSERA

● 3^e adjoint Patrimoine bâti communal



Dominique GASPAR

● 4^e adjointe Cohésion sociale et solidarités

Les conseillers municipaux



Cédric BARTHES
● délégué Attractivité
et développement du
territoire



Virginie PROUTEAU
● déléguée Jeunesse et
citoyenneté



**Frédéric
LARROQUE**



**Stéphanie
GAMA-GOUVEIA**



Benjamin KAUSZ



Audrey SOTTERO



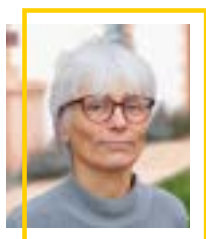
Franck ZILLI



Luisa FERNANDEZ



Anthony BERMUDES



Sandra PREVITALI



Didier TORRES



Elyette DAUTHEZAC



François BOURSIER



Liliane NALLIT

Les commissions municipales

CADRE DE VIE, MOBILITÉS ET ENVIRONNEMENT

Sandra Prévitali • Audrey
Sottero • Frédéric Larroque •
Benjamin Kausz • Franck Zilli

ENFANCE ET VIE ASSOCIATIVE

Elyette Dauthezac • Luisa
Fernandez

PATRIMOINE BÂTI COMMUNAL

Sandra Prévitali • Audrey
Sottero • Didier Torrès •
François Boursier

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉS

Elyette Dauthezac • Luisa
Fernandez • Liliane Nallit

ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Stéphanie Gama-Gouveia •
Liliane Nallit • Franck Zilli •
Anthony Bermudes

JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

Luisa Fernandez • Benjamin
Kausz



Les commissions Enfance-Vie
associative et Jeunesse-Citoyenneté
réunies



Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

MEMBRES ÉLUS Willy Authesserre • Dominique Gaspar • Elyette Dauthezac • Luisa Fernandez • Audrey Sottero • Franck Zilli

MEMBRES NON ÉLUS Martine Contacolli • Michèle Esculié • Christine Aguilar • Pierrick Porte • Éric Constant • Laurent Marcaggi

Orgueil poursuit son engagement au sein du CBE

Le Comité de bassin d'emploi Nord Est Toulousain - Tarn a renouvelé son Conseil d'administration. Orgueil y conserve une place active, renforçant son implication dans le développement économique local.

Lors de son Assemblée générale, le CBE a reconduit Willy Authesserre, maire d'Orgueil, au sein de son Conseil d'administration. Cette instance rassemble élus, entreprises, associations et partenaires institutionnels autour d'un objectif commun : soutenir l'emploi, l'insertion et l'attractivité du territoire.

Présidé par Gilles Joviado, maire de Buzet-sur-Tarn, le Conseil compte notamment Jean-Baptiste Capel, Serge Terrance, Vincent Richard, Caroline Villa, ainsi que plusieurs représen-

tants du monde économique et associatif. Chaque année, le CBE accompagne plus d'un millier de personnes et mène de nombreuses actions en faveur de la formation, de l'emploi et du développement local.

La reconduction d'Orgueil permettra de poursuivre les projets engagés : actions en faveur des seniors, accompagnement des porteurs de projets, soutien aux créateurs d'entreprise et facilitation de l'accès des Orgueillois aux offres d'emploi et dispositifs d'accompagnement du territoire.



 Recensement de la population 2027

Le recensement de la population se déroulera à Orgueil du 21 janvier au 20 février 2027. Ce recensement est obligatoire et essentiel pour mieux connaître l'évolution de la population.

Les données recueillies permettent à l'État et aux collectivités de dimensionner les services publics (écoles, transports, équipements...), d'adapter les politiques publiques et de déterminer une partie des dotations versées aux communes.

Les habitants concernés seront informés par la mairie et recevront la visite d'un agent recenseur, qui leur remettra les informations nécessaires.

Le recensement pourra être effectué en ligne, simplement et rapidement, ou sur questionnaire papier pour les personnes qui le souhaitent. Se faire recenser, c'est contribuer concrètement à préparer l'avenir de notre commune.





ORGUEIL, UN VILLAGE QUI INSPIRE

Orgueil a été mis à l'honneur le 2 juillet lors d'un séminaire régional à Toulouse, organisé dans le cadre du Mois de la Sobriété foncière par l'Union régionale des CAUE et la DREAL Occitanie.

Parmi les nombreuses communes de la Région, seules quatre (Valros, Thégra, Grenade-sur-Garonne, et Orgueil) ont présenté leur démarche d'aménagement durable. Le maire, Willy Authesserre, accompagné de Yann Drezen et de Laurence Borredon (cabinet PUVA), a exposé la stratégie de revitalisation du centre-bourg, fondée sur la concertation citoyenne et un plan guide.

Cette vision a permis la réalisation des projets structurants : rénovation de la mairie, création de nouveaux espaces publics, du pôle commercial et de la maison des services.

Le témoignage d'Orgueil a suscité un vif intérêt, salué pour ses réalisations et sa méthode, offrant une belle reconnaissance à la commune, désormais citée comme exemple régional.

Bienvenue à notre nouvelle Directrice Générale des Services



● Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Béatrix Lagard, j'ai 53 ans, je suis native de Montauban et j'y réside également. J'ai deux enfants : Laura, 22 ans, infirmière et Paul, 18 ans, conducteur d'engins.

● Quel est votre parcours ?

Après 24 années dans le secteur privé, j'ai intégré en 2018 la formation des secrétaires de mairie dispensée par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Tarn-et-Garonne.

À l'issue de cette formation j'ai été recrutée en tant qu'agent administratif intercommunal dans les communes de Barry d'Islemade et de Les Barthes. À partir de 2023 j'ai occupé le poste de secrétaire générale

de mairie sur la commune de Les Barthes.

● Pourquoi avoir choisi Orgueil ?

Premièrement parce que c'est une commune qui bouge ! Deuxièmement parce que j'avais à cœur d'évoluer professionnellement et d'occuper un poste de cette envergure.

● Quelles sont vos priorités

M'investir comme je l'ai fait sur mes précédents postes et être un vrai soutien pour mon équipe.

● Un message aux Orgueilloises et Orgueillois ?

Ravie d'être parmi vous et hâte de vous rencontrer !

Fin des paiements par chèque pour les locations municipales



À partir du 1^{er} septembre 2026, la DGFIP mettra fin aux paiements par chèque pour moderniser ses services.

Il ne sera donc plus possible de régler par chèque les locations de la salle des fêtes, des tables, des chaises ou de la benne à déchets verts.

La mairie vous adressera un titre contenant un lien et des codes pour effectuer le paiement.

Les cautions ne seront plus versées par chèque : en cas de dégradation, un montant sera facturé après constat d'un agent.

Les CM2 mis à l'honneur avant leur entrée au collège



Quelques jours avant la fin de l'année scolaire, la municipalité a célébré le départ des CM2 vers le collège en organisant une remise de cadeaux.

Le maire et plusieurs élus ont offert à chaque élève un livre sur les droits de l'enfant et une clé USB souvenir, saluant leur parcours. La cérémonie s'est déroulée en présence de

l'équipe enseignante. Un repas convivial en plein air a ensuite réuni élus, enseignants et enfants, permettant aux futurs collégiens d'évoquer souvenirs et projets.

Les élus ont présenté les possibilités d'engagement, notamment via le Conseil Municipal des Jeunes, réaffirmant l'importance donnée à la jeunesse.



LE CMJ SOLIDAIRE ET BIENTÔT RÉÉLU

Le Conseil Municipal des Jeunes organise un dépôt-vente de vêtements d'occasion le samedi 19 septembre de 10h à 17h à l'Espace Jean Capellini.

Les jeunes prendront en charge l'installation des stands, l'accueil et la vente.

- Dépôt des vêtements : le vendredi 18/09 entre 17h et 18h30 (5 sacs max/foyer).
 - Retrait des invendus : le samedi 19/09 de 17h à 18h30. Les vêtements non récupérés seront donnés à une association caritative.
- Inscription obligatoire : mairie@orgueil.fr

Le CMJ invite les habitants à soutenir cette action et rappelle que les candidatures pour le prochain mandat sont ouvertes pour les jeunes de 10 à 15 ans souhaitant s'engager dans la vie du village.



Le CMJ poursuit ses actions pour le village

Les élus du CMJ continuent de s'investir avec enthousiasme dans la vie de la commune. Après le succès de l'organisation du marché de Noël, ils ont inauguré, le 17 juin dernier, leur deuxième réalisation : l'installation d'une table de pique-nique au sein de l'aire de jeux.

Cette inauguration s'est déroulée en présence du maire, des élus municipaux et des enfants de l'ALAE. La rencontre s'est conclue autour d'un goûter

préparé par les animateurs, permettant aux familles et aux enfants de découvrir ce nouvel équipement. Fruit de plusieurs mois de réflexion et de travail collectif, cette réalisation répond à une idée portée par les jeunes conseillers : rendre l'aire de jeux plus agréable pour les familles.

D'autres équipements viendront progressivement l'enrichir, dans une démarche d'amélioration continue du cadre de vie.

ALAE de nouveaux services pour les familles dès la rentrée

Après une première année de fonctionnement réussie, l'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) "Les Petits Météores" poursuit son développement. Dès la rentrée 2026, plusieurs évolutions entreranno en vigueur afin d'améliorer encore la qualité du service rendu aux enfants et de répondre aux attentes des familles.

UN ACCUEIL TOUJOURS PLUS INCLUSIF

La commune a été retenue par un appel à projets de la CAF pour développer l'inclusion des enfants en situation de handicap. À partir de septembre, Alexia Tosarelli deviendra référente handicap afin d'accompagner familles, enfants et équipes pour garantir un accueil adapté.

UNE ORGANISATION SIMPLIFIÉE

Les inscriptions et modifications sur le portail familles seront possibles jusqu'à 13h le jour même. Le retour des élèves de petite-section déjeunant à domicile sera avancé à 12h45 pour préserver la mise à la sieste.

DES DÉMARCHES DÉMATÉRIALISÉES

Les fiches sanitaires et de renseignements seront désormais entièrement numériques, accessibles via le portail familles, réduisant les formalités et la consommation de papier.

DES TARIFS MAÎTRISÉS

Les tarifs de la restauration scolaire évolueront légèrement (+ 1,4 %) afin de tenir compte de l'augmentation du coût des denrées alimentaires. En revanche, la tarification de l'ALAE demeure inchangée. La municipalité confirme sa volonté de préserver l'accessibilité de ce service tout en maintenant un accueil de qualité pour tous les enfants.



Loéline HUBERT le jour de la finale



DEUX JEUNES ORGUEILLOISES AU CONCOURS "LES PETITS CHEFS"

Les élèves de l'école ont brillamment participé au concours culinaire "Les Petits Chefs", imaginé pour rendre l'alimentation plus ludique et créative.

Les enfants d'Orgueil ont rivalisé d'imagination pour le concours organisé par CRM sur le thème de la "Fun Food". Parmi plus de 70 participants issus de neuf écoles, deux élèves ont été sélectionnées pour la finale du 8 avril 2026 à Rodez :

- Loéline Hubert avec sa recette *Têtes de quiches*,
- Louise Rouvre pour ses *Arancinis cœur coulant*.

La municipalité félicite chaleureusement ces deux jeunes créatrices pour leur talent, leur engagement et la qualité de leurs réalisations, qui mettent une nouvelle fois en valeur l'école d'Orgueil et l'énergie de ses élèves.



ATE Les élèves au cœur de la préservation de la biodiversité



L'Aire Terrestre Éducative d'Orgueil continue d'évoluer et offre aux élèves un véritable terrain d'apprentissage pour comprendre, protéger et valoriser leur environnement.

L'ATE permet aux enfants de s'impliquer concrètement en faveur de la nature. Accompagnés par l'association Graines Semées, ils participent à des

ateliers et ont réalisé dernièrement un panneau pédagogique pour présenter le site.

Les services techniques ont aménagé un escalier pour faciliter l'accès. Les projets avancent : création d'une mare, développement du système agroforestier avec de nouveaux arbres fruitiers, et enrichissement du site grâce à l'opération "La forêt

s'invite à l'école" portée par l'Office français de la biodiversité. Une cinquantaine d'arbres et arbustes seront plantés sur l'ATE, autour de l'école et dans d'autres espaces communaux. Les élèves deviennent de véritables acteurs de la protection de la biodiversité et contribuent, dès le plus jeune âge, à préserver leur environnement.



Une année scolaire riche en projets

L'année scolaire 2025-2026 a été marquée par de nombreux projets et améliorations à l'école, témoignant du dynamisme de la communauté éducative et du soutien de la municipalité.

Depuis la création de l'ALAE, plusieurs investissements ont été réalisés pour améliorer les conditions d'accueil des élèves, dont la rénovation complète de la salle de motricité.

L'école a également mené une démarche d'évaluation mettant

en lumière ses atouts et ses axes de progrès. Tout au long de l'année, les élèves ont pris part à de nombreux projets : classe découverte, théâtre, carnaval et autres activités pédagogiques. La fin d'année a toutefois été marquée par la canicule, entraînant l'annulation de la fête de l'école. En attendant la rénovation énergétique prévue en 2027, la commune a déployé un plan canicule avec rafraîchisseurs, films solaires et salles climatisées

Champions de France : Orgueil peut être fière de sa jeunesse !

Cette année, plusieurs collégiens orgueillois ont brillé au plus haut niveau en remportant deux titres nationaux UNSS, illustrant leur talent, leur engagement et de fortes valeurs sportives.

Plusieurs jeunes de la commune, élèves du collège Jean-Jacques Rousseau de Labastide-Saint-Pierre, ont décroché 2 titres de Champions de France UNSS.

En mai, grâce à l'implication de leur professeur d'EPS M. Gilmer, Léni Barthès, Enzo Jobard, Bastien Cebe et leurs coéquipiers ont remporté une victoire remarquable en futsal à Dijon.

Quinze jours plus tard, Robin Conte, Eliott Guirguy et leur équipe ont été sacrés champions de France en sport partagé - tennis de table à Reims, brillamment entraînés par M. Mercereau.

Au-delà de la performance, ces succès mettent en avant des valeurs essentielles : inclusion, solidarité, respect, esprit d'équipe et dépassement de soi. En unissant leurs talents et leurs différences, ces jeunes



L'équipe championne de France UNSS de futsal

Orgueillois ont démontré qu'il est possible d'atteindre les plus hauts niveaux.

Ces deux titres constituent une magnifique récompense pour leur travail et leur esprit collectif. Ils font honneur à leur établissement, à leurs familles et à toute la commune d'Orgueil.

La municipalité adresse toutes ses félicitations aux équipes et particulièrement à Léni, Enzo, Bastien, Robin et Eliott pour cette réussite exemplaire, une grande fierté pour notre village.



UN ÉTÉ D'AVENTURES AVEC YAKA JOUER

Le mois de juillet a été placé sous le signe de la découverte et de la convivialité grâce aux équipes de Yaka jouer. Les enfants d'Orgueil ont profité d'un programme varié : activités ludiques, ateliers créatifs, expériences scientifiques, jeux de plein air et animations nature. Les semaines thématiques ont permis aux jeunes de voyager à travers les époques et de vivre chaque jour de nouvelles aventures.

Ces vacances ont favorisé autonomie, curiosité et vivre-ensemble. La municipalité remercie chaleureusement les équipes et les animateurs pour leur engagement, ainsi que les familles pour leur confiance renouvelée.



Les champions de France UNSS de tennis de table



Le Comité des fêtes se relance !



Après une période de pause, le Comité des Fêtes retrouve avec plaisir les habitants autour de moments chaleureux et fédérateurs.

Le Comité des Fêtes a relancé ses animations et propose à nouveau des temps de partage aux Orgueillois. Les villageois ont répondu présents lors de la fête locale (19 au 21 juin) et du marché gourmand (8 juillet), contribuant à la réussite de ces événements appréciés de tous.

Le Comité remercie la municipalité pour son accompagnement, ainsi que les sponsors et partenaires dont les aides

financières ont permis d'organiser les manifestations dans les meilleures conditions.

Les bénévoles sont au cœur de cette relance : leur énergie, leur disponibilité et leur bonne humeur ont été essentielles avant, pendant et après les événements. Leur engagement constitue la véritable force du Comité des Fêtes.

Portés par cet élan collectif, les membres poursuivent la dynamique et préparent de nouveaux rendez-vous festifs pour faire vivre le village.

Rendez-vous le 4 octobre pour le vide-grenier !

Le 8 mai : un hommage empreint d'émotion

Les habitants se sont rassemblés devant la mairie pour commémorer le 81^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945 et honorer celles et ceux qui ont combattu pour la liberté.

Aux côtés des élus et des portedrapeaux, plusieurs jeunes du CMJ ont lu deux textes emblématiques de la Résistance, apportant une touche émouvante à la cérémonie.

La chorale Chordaria a renforcé la solennité avec des interprétations remarquables et émouvantes du Chant des Marais, de la Strasbourgeoise, du Chant des partisans ou encore de la Marseillaise.

Cette cérémonie rappelle l'importance de transmettre aux jeunes le devoir de mémoire et les valeurs de paix, liberté et fraternité.



CINÉMA EN PLEIN AIR : UNE SOIRÉE À VIVRE EN FAMILLE



Le mercredi 27 août, la commune d'Orgueil et la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne proposent une nouvelle séance gratuite de cinéma en plein air avec Moon le Panda.

Cette année, la municipalité s'associe à l'APE pour proposer une soirée encore plus conviviale avec un repas partagé, des animations, ainsi qu'une vente de crêpes, pop-corn et glaces.

Après la projection, la municipalité offrira le traditionnel pot de l'amitié.



Une nouvelle pause gourmande au cœur du village

Depuis le mois de juin, une nouvelle adresse gourmande anime les soirées du mardi à Orgueil. Le food-truck Madame Virginie accueille les habitants dès 18 h avec une offre de restauration rapide, généreuse et conviviale.

Au menu : kebabs, tacos, bowls, frites et boissons, de quoi satisfaire toutes les envies, que ce soit pour un repas en famille, entre amis ou simplement à emporter.

Installé au centre du village, le long de la RD et à proximité du pôle commercial, ce food-truck contribue à enrichir l'offre de restauration locale et participe pleinement à l'animation du cœur de village.



Sa présence hebdomadaire crée un rendez-vous apprécié, favorisant les rencontres, les échanges et la convivialité entre habitants.

N'hésitez pas à venir découvrir cette nouvelle adresse et à soutenir cette initiative qui dynamise le village.



M. Ba et M. Drezen, 1^{er} adjoint lors de la signature du local.

Le pôle commercial accueille un torrificateur artisanal

Le pôle commercial d'Orgueil poursuit son développement avec l'arrivée prochaine de SEWA SÔ, un atelier de torrification artisanale dont l'ouverture est prévue au cours de l'été, à l'issue des travaux d'aménagement.

Les amateurs de café pourront y découvrir une large sélection de cafés fraîchement torrifiés, mais également des machines à café, des accessoires, un espace de dégustation et un salon de thé. Des animations autour de l'univers du café seront également proposées tout au long de l'année.

Au-delà de la qualité de ses produits, SEWA SÔ s'inscrit dans une démarche responsable privilégiant des cafés issus d'une agriculture durable, des embal-

lages recyclables, la valorisation des déchets et le soutien aux coopératives de producteurs.

Cette nouvelle implantation vient renforcer l'attractivité du pôle commercial et enrichir l'offre de commerces et de services proposée aux habitants.

PÔLE COMMERCIAL D'ORGUEIL

Les Saveurs du Carretou

du lundi
au samedi
9h - 13h
et 15h - 19h.
le dimanche :
9h - 12h30

Sewa Sô

du lundi
au vendredi
9h - 13h
et 15h - 19h.
le samedi :
8h30h - 13h
et 15h - 19h.

6 questions à la commission Patrimoine bâti communal



La commission Patrimoine au travail pour préparer l'école de demain.

1. Pourquoi accorder autant d'importance aux bâtiments communaux ?

Parce qu'ils sont au cœur de la vie quotidienne. À Orgueil, ce ne sont pas seulement des murs : ce sont des lieux de vie. Une école qui s'éveille chaque matin.

Une salle des fêtes qui s'anime au fil des rencontres.

Des équipements sportifs où l'on se dépasse.

Des locaux associatifs où les projets prennent vie.

Et des bâtiments administratifs qui, plus discrètement, permettent à la commune de fonctionner.

Souvent discrets, ils sont pourtant essentiels à la vie du village.

2. Qui veille sur ce patrimoine ?

La commission municipale "Patrimoine bâti communal", composée d'élus aux parcours complémentaires, dont plusieurs disposent d'une solide expérience dans le domaine du bâtiment.

À leurs côtés, les services techniques assurent un rôle essentiel : entretien quotidien, suivi des interventions, préparation des travaux et coordination avec les entreprises. Leur présence sur le terrain est indispensable pour préserver la qualité du patrimoine communal.

3. Quel est le rôle de la commission ?

La commission suit l'état des bâtiments, prépare les projets, étudie les travaux à réaliser et définit les priorités, en lien avec les services techniques et les partenaires de la commune.

Son objectif est simple : entretenir, sécuriser, moderniser et adapter les bâtiments tout en veillant à une gestion responsable des finances communales.

4. Pourquoi investir dans les bâtiments communaux ?

Parce qu'ils sont au service de tous. Ils accueillent les élèves, les associations, les manifestations culturelles et sportives, les réunions ou encore les

services municipaux. Un patrimoine bien entretenu, c'est un meilleur cadre de vie pour les habitants et un investissement durable pour les générations futures.

5. Quelles sont les priorités des prochaines années ?

Trois projets structurants guideront l'action municipale.

Le chauffage et le rafraîchissement de l'école constituent la priorité des prochaines années, avec un objectif de mise en service à la rentrée 2027.

L'ambition est simple : garantir de meilleures conditions d'apprentissage et de travail, en hiver comme en été, tout en maîtrisant durablement les dépenses énergétiques.

Ensuite la modernisation de la salle des fêtes, afin d'offrir un équipement plus confortable, plus fonctionnel et moins énergivore.

Enfin la création d'un local pour l'ACCA permettra à l'association de disposer enfin d'un espace adapté à ses activités, répondant aux exigences d'hygiène, de sécurité et de fonctionnement.

6. Au-delà des travaux, quelle est la vision de la municipalité ?

Chaque investissement répond à un même objectif : préserver, améliorer et transmettre un patrimoine communal de qualité. Entretenir aujourd'hui, moderniser pour demain et offrir aux habitants des équipements fonctionnels, économes en énergie et adaptés aux besoins de chacun : telle est l'ambition qui guide l'action municipale au service d'Orgueil.

Des élus engagés au sein des syndicats intercommunaux

Les syndicats intercommunaux assurent des services publics essentiels. Les élus orgueillois y siègent pour défendre les intérêts du village et garantir la qualité des prestations rendues aux habitants.

La gestion d'une commune ne se limite pas aux compétences municipales. De nombreux services du quotidien sont assurés par des structures intercommunales, qui permettent aux communes de mutualiser leurs moyens pour offrir un service efficace. À la suite du renouvellement du conseil municipal, les élus d'Orgueil ont été désignés pour représenter la commune au sein de ces instances.

En participant activement à leurs travaux, ils suivent les projets structurants du territoire et veillent à la qualité des services rendus aux habitants.

• SDE 82



Le Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne accompagne les communes dans les domaines de la distribution d'électricité, de l'éclairage public, de la transition énergétique, du déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques et de la maîtrise des consommations d'énergie.

Représentants de la commune :

Willy Authesserre • Sandra Prévitali (suppléante)



Présentation de la station d'épuration d'Orgueil à la nouvelle équipe municipale.

• SIAEP



Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Grisolles assure la production, le transport et la distribution de l'eau potable. Les représentants d'Orgueil y défendent la fiabilité du service et la protection de la ressource.

Représentants de la commune :

Benjamin Kausz • Willy Authesserre • Dominique Gaspar (suppléante) Franck Zilli (suppléant)

• SMAG



Le Syndicat Mixte d'Assainissement Garonne gère la collecte, le transport et le traitement des eaux usées. Il assure le bon fonctionnement des stations d'épuration, planifie les investissements et veille à la conformité environnementale.

Représentants de la commune :

Yann Drezen • Willy Authesserre • Didier Torrès (suppléant) • Benjamin Kausz (suppléant)



Eau potable : un réseau modernisé au quartier de Relance



Dans le cadre de son programme de renouvellement des réseaux, le SIAEP réalisera fin 2026 ou début 2027 d'importants travaux au quartier de Relance.

Cet investissement de 298 144 € permettra de remplacer des canalisations vieillissantes, sujettes à des fuites régulières et désormais sous-dimensionnées au regard des besoins actuels. Les nouvelles conduites seront implantées sur le domaine public, alors qu'une partie du réseau traverse encore des propriétés privées. Cette évolution facilitera les interventions

de maintenance, renforcera la sécurité du réseau et garantira une meilleure accessibilité pour les équipes techniques.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche globale d'amélioration du service : ils contribueront à sécuriser durablement l'alimentation en eau potable, à limiter les pertes liées aux fuites et à assurer une distribution plus fiable pour les habitants du quartier.

Grâce à cette opération, le SIAEP poursuit son engagement en faveur d'un réseau performant, moderne et adapté aux besoins du territoire.

Des compteurs communicants pour un meilleur suivi

Véolia poursuit le déploiement des compteurs d'eau communicants sur la commune.

Ces nouveaux équipements offrent de nombreux avantages aux usagers. Ils permettent de suivre plus facilement sa consommation d'eau, de détecter rapidement une fuite grâce à des seuils d'alerte personnalisables et de mieux maîtriser sa consommation.

Pour la collectivité, ce dispositif contribue également à renforcer la surveillance du réseau et à limiter les actes de fraude ou de dégradation, tout en facilitant le relevé des compteurs.

Ces investissements traduisent la volonté du SIAEP et de la commune de garantir un service d'eau potable toujours plus fiable, performant et adapté aux besoins des habitants.



UN PROBLÈME DE RÉSEAU ?

Pour faciliter vos démarches en cas de panne, de coupure ou de dysfonctionnement, la commune met à votre disposition les contacts des principaux services de réseau.

En cas de souci lié à l'alimentation en eau potable :

● **VEOLIA 05.61.80.09.02.**

Pour un dépannage électrique ou un incident sur le réseau :

● **EDF 09.72.67.50.82.**

Si votre ligne fixe présente un dysfonctionnement :

● **ORANGE 1013**

Pour un problème lié à votre connexion internet :

● **ORANGE INTERNET 3901**

La nouvelle commission “Cadre de vie” pleinement mobilisée

Depuis les élections municipales, la commission s’est réunie à quatre reprises afin de définir les priorités de son action et d’engager plusieurs projets en faveur de l’amélioration du cadre de vie des habitants.

4 MAI LANCEMENT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION

Cette première réunion a permis de fixer la feuille de route, les objectifs de la commission ainsi que ses modalités de fonctionnement.

22 MAI VISITE DE TERRAIN

Accompagnés de l’association Graines Semées, les membres de la commission ont effectué une visite de terrain dans le cadre d’une réflexion portant sur la création d’un parcours – liaison verte reliant le centre du village aux berges du Tarn. Ce projet vise à proposer des lieux de promenade et de découverte tout en valorisant le patrimoine naturel de la commune.

22 JUIN DES PROJETS CONCRETS AU SERVICE DU CADRE DE VIE

Cette réunion a été consacrée à plusieurs dossiers importants :

- la présentation de l’association THERA, qui accompagnera la commune dans le projet de valorisation de la Pengaline, affluent du Tarn ;

- un point sur les aménagements et travaux d’amélioration du cadre de vie et de la voirie : entrée de ville route des Aiguillons, réparation des nids-de-poule, sécurisation du carrefour Pautal/Thomaze, aménagement du centre-bourg, stationnement “ventouse” du bus solaire, etc. ;
- la préparation du dossier de candidature au label Villes et Villages Fleuris.

18 JUILLET UNE NOUVELLE VISITE DE TERRAIN

Les membres de la commission se sont retrouvés sur le terrain afin de poursuivre leur réflexion sur les futurs aménagements de la voirie et les actions destinées à améliorer durablement le cadre de vie à Orgueil.

À travers ces premières réunions, la commission confirme sa volonté de construire un village toujours plus agréable, plus sûr et plus respectueux de son environnement, en concertation avec les habitants et les partenaires locaux.



La commission Cadre de vie à la Pengaline



CADRE DE VIE



ORGUEIL VISE SA PREMIÈRE FLEUR

Le trophée d’ordre départemental Villes et Villages fleuris, obtenu le 4 décembre dernier, ouvre aujourd’hui de nouvelles perspectives à notre commune, désormais candidate à l’obtention de sa première fleur.

Cette distinction récompenserait les efforts menés pour embellir le village et conduire une politique ambitieuse en faveur de l’environnement et de la préservation des espaces naturels. Le label valorise les communes engagées dans la végétalisation, la gestion raisonnée des ressources, la biodiversité, l’adaptation au changement climatique et l’implication des habitants. Le jury régional est venu découvrir Orgueil afin d’évaluer les actions menées.

Le palmarès sera dévoilé à partir du 1^{er} octobre. Toute l’équipe municipale espère voir ses efforts récompensés et partager cette reconnaissance avec les habitants.

Le composteur partagé séduit de plus en plus d'habitants



Installé par la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne avec le soutien de la commune, le composteur partagé installé derrière l'église (parking mairie) rencontre un véritable succès. De plus en plus d'Orgueillois l'utilisent régulièrement pour valoriser leurs déchets alimentaires et contribuer à la réduction des déchets ménagers.

Grâce à ce dispositif, les épluchures, restes de repas, marc de café ou encore coquilles d'œufs sont transformés naturellement en compost, qui pourra ensuite être réutilisé localement. Un geste simple, écologique et utile à tous.

Quelques règles s'imposent :

- ne déposer que les déchets autorisés (épluchures, restes alimentaires, café, sachets de thé, coquilles d'œufs, boîtes à œufs et sacs en papier kraft...),
- mélanger avec la griffe fournie,
- couvrir systématiquement de broyat.
- ne pas déposer de sacs compostables, viande, tontes, branchages, poisson, pain, coquillages, mégots, terre, sable et cendres dans le composteur.

Retrouvez les bonnes pratiques du compostage sur : www.grandsud82.fr/le-compostage-partage



COMPOSTEUR : LES PREMIERS BÉNÉFICES ARRIVENT !

Le compost produit par le composteur partagé sera bientôt prêt. Une distribution gratuite sera organisée pour les habitants. Les infos pratiques sont à venir sur PanneauPocket.

UN BIO-SEAU GRATUIT POUR LES HABITANTS

La Communauté de communes met gratuitement à disposition un bio-seau pour faciliter la collecte de vos déchets alimentaires à domicile : il suffit de le retirer à l'accueil de la mairie.

Ensemble, poursuivons cette démarche simple et concrète en faveur de l'environnement !



À la découverte des oiseaux qui nous entourent

Le 27 mars, l'association Graines Semées a proposé une soirée de découverte des oiseaux du Tarn-et-Garonne, animée par Pierre Sieurac, président de Tarn-et-Garonne Biodiversité.

La conférence a réuni de nombreux habitants curieux d'en apprendre davantage sur les espèces de notre quotidien.

Souvent entendus, parfois aperçus, mais rarement identifiés, ces oiseaux n'ont désor-

mais plus autant de secrets pour les participants. Grâce à des explications passionnantes et à des outils simples comme l'application Merlin Bird ID, chacun a pu apprendre à reconnaître les oiseaux par leur chant ou leur silhouette.

La commune se réjouit de ces initiatives conviviales et remercie Graines Semées pour cette soirée instructive.

Tolérance zéro face aux dépôts sauvages



Malgré les efforts engagés pour préserver la qualité de notre cadre de vie, la commune est encore régulièrement confrontée à des dépôts sauvages de déchets sur l'espace public.

Ces comportements sont inacceptables. Ils dégradent notre environnement, génèrent des coûts importants pour la collectivité et mobilisent inutilement les agents communaux, dont le temps pourrait être consacré à d'autres missions au service des habitants.

Face à cette situation, la municipalité a décidé de renforcer la lutte contre ces incivilités. La commune a ainsi intégré

le dispositif national Protect Envi, piloté par le ministère de l'Intérieur, qui accompagne les collectivités dans leurs actions de prévention et de répression des atteintes à l'environnement.

Les auteurs de dépôts sauvages s'exposent désormais à des verbalisations conséquentes conformément à la réglementation en vigueur.

Préserver la propreté de notre commune est l'affaire de tous

Respecter les espaces publics, utiliser les filières de collecte et la déchèterie, c'est contribuer à maintenir un cadre de vie agréable pour l'ensemble des habitants.

Prévenir les incendies : chacun a un rôle à jouer

Comme chaque année durant l'été, Orgueil a encore connu plusieurs feux de végétation.

Cet épisode rappelle que l'entretien régulier des terrains, des fossés et des abords des propriétés est une responsabilité de chaque propriétaire. Au-delà de l'aspect esthétique, il s'agit avant tout d'un enjeu de sécurité, notamment durant la période estivale où les risques d'incendie sont particulièrement élevés.

La municipalité consacre chaque année beaucoup de temps à sensibiliser les propriétaires, à effectuer des rappels et, lorsque cela est



nécessaire, à faire respecter les obligations d'entretien.

Ce travail mobilise les élus et les services communaux, alors qu'il pourrait être évité si chacun prenait pleinement ses responsabilités.

Préserver notre cadre de vie et protéger les personnes comme les biens est une responsabilité collective.

L'entretien de sa propriété est un geste simple qui contribue à la sécurité de tous.



Graines Semées : des actions qui font grandir le lien nature et solidarité

L'association Graines Semées accompagne de nouveaux projets pour favoriser une société écologique, résiliente et solidaire.

À l'école d'Orgueil, elle intervient auprès des classes sur l'ATE en bord de voie verte, anime des ateliers nature, aide à concevoir un panneau pédagogique, développe le système agroécologique et a planté 28

arbustes dans la cour. Elle propose aussi des ateliers en forêt dans le cadre du programme "La forêt s'invite à l'école". À la résidence Vicdefau à Labastide St Pierre, elle anime les jardins partagés, organise des ateliers sur le vivre-ensemble, la permaculture et l'auto-construction.

Pour rejoindre l'association :
graines.semees@gmail.com

OMY, Yoga et méditation

L'association remercie ses 38 adhérents qui suivent chaque semaine ses 3 cours (2 le mardi soir, 1 le jeudi soir).

Nouveau : un cours le jeudi matin pourrait voir le jour, les personnes intéressées peuvent nous contacter par mail.

L'association a organisé sa première retraite de yoga, 3 jours dans les Pyrénées chez l'écrivain-paysan Bernard Bertrand, avec un atelier sur les plantes sauvages comestibles. Merci aux 9 stagiaires pour ce moment de reconnexion à soi et à la nature.

Un nouveau stage aura lieu du 16 au 18 octobre 2026, ouvert à tous.

Contact : 06 64 49 46 35
omymeditationyoga@gmail.com



Association Western Line Dance 82

Chaque semaine, au cœur de la commune, le club de danse country Western Line Dance 82 s'anime au rythme de la musique, rassemblant des passionnés de tous âges autour d'une même énergie : le plaisir de danser.

Créé en 2016, il compte désormais environ 25 adhérents, débutants comme confirmés, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Encadrés par Chantal Pialat, animatrice passionnée forte de 23 années d'expérience dans la danse country, les cours se déroulent dans la bonne humeur, avec une progression adaptée à tous les niveaux. C'est aussi une activité complète qui fait travailler la coordination du corps et la mémoire, dans un esprit de

partage, ce qui constitue la véritable force de l'association.

De nouveaux projets et animations sont en préparation, dont un bal annuel le 18 octobre 2026 à 14h.

L'association invite celles et ceux qui le souhaitent à venir en septembre pour essayer, puis adhérer au club en octobre.

Les cours de country se déroulent dans la salle des fêtes d'Orgueil, espace J. Capellini :

- le mercredi de 19h45 à 20h30 pour les débutants ;
- de 20h30 à 21h15 pour les novices ;
- de 21h15 à 22h pour les intermédiaires.

Facebook : Western Line Dance 82 • Contact : 06 30 05 16 47

La ruche d'Orgueil

L'association La Ruche d'Orgueil poursuit son engagement en faveur de moments conviviaux réunissant les habitants.

Le 27 mars, treize adhérents ont assisté à la pièce "Ulysse le retour" à l'espace VO de Montbeton, profitant d'un tarif préférentiel.

En avril, le traditionnel Troc aux plantes a de nouveau rassemblé les passionnés de jardinage : malgré la pluie, les échanges de plants et de conseils ont bien eu lieu, grâce à l'abri offert sous le porche du Carretou.

Après l'été, l'association prépare, avec l'APE et ROC, la Fête de la citrouille et des petits monstres, prévue le 31 octobre. Nous vous y attendons



nombreux et déguisés ! L'association La ruche est ouverte à toute personne désireuse d'adhérer et/ou de participer à des projets, y compris ponctuellement.

N'hésitez pas à contacter La ruche si vous avez une question, une suggestion ou envie de participer : la.ruche.orgueil@gmail.com

Les abeilles de la ruche d'Orgueil



Aide Ô Patounes

L'association Aide Ô Patounes, créée en 2023, poursuit son action en faveur des chats errants sur Orgueil et les communes voisines.

En 2025, 45 chats ont été stérilisés et 31 chats ou chatons sociables ont été pris en charge puis adoptés. La stérilisation reste la priorité de l'association, afin de limiter la prolifération, prévenir l'errance et améliorer durablement le bien-être animal.

Les bénévoles assurent capture, stérilisation et suivi

des colonies, permettant à de nombreux chats de vivre dans de meilleures conditions. Lorsque des animaux sociables sont identifiés, ils bénéficient de soins vétérinaires et d'une recherche active de famille adoptante.

Les objectifs à venir portent sur le développement des campagnes de stérilisation, le repérage des colonies, la sensibilisation des habitants à l'identification et à la stérilisation, ainsi que l'extension du réseau de familles d'accueil.

HABITANTS D'ORGUEIL : VOTRE AIDE EST PRÉCIEUSE



Vous observez un chat errant, une portée de chatons, une colonie de chats ou un animal blessé ? Contactez l'association. Les signalements des habitants sont indispensables pour nous permettre d'intervenir rapidement. Aide Ô Patounes • 702 route de Lavaur 82370 Orgueil • 06 47 97 72 49 • christine.montagnel@orange.fr

Une année dynamique pour l'Association des Parents d'Élèves



L'Association des Parents d'Élèves - APE, a mené une année particulièrement active.

Grâce à la mobilisation des bénévoles et au soutien des familles, plus de 2 000 € ont été reversés à la coopérative scolaire pour financer sorties et projets culturels.

Le programme a été varié : en février, une soirée fluo a réchauffé l'hiver autour d'un cassoulet convivial ; en mars, une vente de chocolats et de madeleines Bijou a ravi les gourmands ; en mai, parfums

Chogan et sacs isothermes illustrés par les enfants ont rencontré leur public.

L'annulation de la fête de l'école pour cause de canicule a empêché la clôture festive de l'année, mais l'équipe prépare déjà la rentrée.

Deux rendez-vous marqueront l'automne :

- le Rallye des petits météores le 4 septembre,
- la Fête de la citrouille le 31 octobre, organisée avec la Ruche et ROC.

La nouvelle saison de football est lancée à Orgueil

Depuis juillet 2026, le club a ouvert les inscriptions pour toutes celles et ceux qui souhaitent obtenir ou renouveler leur licence.

Les familles sont invitées à transmettre leurs informations personnelles (nom, prénom, date et lieu de naissance, e-mail, téléphone) à l'adresse du club : **564864@footoccitanie.fr**

en précisant si une licence était déjà active en 2025-2026.

Le président Pascal Watteau rappelle que le club accueille joueurs, parents et supporters pour une nouvelle saison placée sous le signe du partage et de la convivialité.



L'ASSOCIATION RYTHMIQUE ORGUEIL CLUB (R.O.C)

Le ROC a clôturé sa saison 2025-2026 avec une trentaine d'adhérents. Portées par l'énergie de Nathalie, les séances ont alterné cardio, pilates, step et marche aux beaux jours, offrant un programme varié et accessible.



L'association invite désormais les habitants à rejoindre ses cours dès le lundi 7 septembre à 20h30, à la salle des fêtes, pour une nouvelle année sportive et conviviale.

Contact :
06 74 48 69 21
roc82370@gmail.com



Une nouvelle mandature pour Grand Sud Tarn-et-Garonne



Le 14 avril 2026, les 56 nouveaux conseillers communautaires de la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne se sont réunis pour installer la nouvelle assemblée issue des élections municipales.

À cette occasion, Marie-Claude Nègre, maire de Campsas, a été réélue Présidente de l'intercommunalité. Les élus ont également procédé à l'élection

des 13 vice-présidents, qui composent le bureau communautaire et assureront le pilotage des principales politiques publiques du territoire.

La commune d'Orgueil y est pleinement représentée avec l'élection de Willy Authesserre au poste de 2^e vice-président, en charge des relations aux communes, des coopérations territoriales et de la médiation.

Cette nouvelle équipe poursuivra les actions engagées au service des communes et des habitants dans les domaines du développement économique, de l'aménagement du territoire, de l'environnement, des mobilités, des services à la population, de la petite enfance, de la jeunesse et de la gestion des équipements communautaires.

FONCTION	ÉLU(E)	DÉLÉGATION
Présidente	Marie-Claude NÈGRE <i>Maire de Campsas</i>	Présidente de la Communauté de communes
1 ^{er} vice-président	Stéphane TUYÈRES <i>Maire de Verdun-sur-Garonne</i>	Stratégie, prospective et évaluation des politiques publiques
2 ^e vice-président	Willy AUTHESSERRE <i>Maire d'Orgueil</i>	Relations aux communes, coopérations territoriales et médiation
3 ^e vice-président	Alain BELLOC <i>Maire de Pompignan</i>	Eau et coordination territoriale
4 ^e VP	Claude GAUTIE <i>Maire de Montech</i>	Bâtiments et équipements communautaires
5 ^e VP	Isabelle LAVERON <i>Adjointe à Montech</i>	Politiques sociales et services à la population
6 ^e VP	Geoffrey SAPIN <i>Maire de Grisolles</i>	Économie, emploi et tourisme
7 ^e VP	Adrien RAPHET <i>Maire de Bessens</i>	Finances, fiscalité et prospective financière
8 ^e VP	Jérôme SOURSAC <i>Maire de Fabas</i>	Urbanisme, planification territoriale, mobilité et énergies renouvelables
9 ^e VP	Frédéric IUS <i>Maire de Bourret</i>	Voirie et ouvrages d'art
10 ^e VP	M.-Christine COULON <i>Maire de Savenès</i>	Enfance, jeunesse et petite enfance
11 ^e VP	Jean-Michel VALETTE <i>Maire de Bouillac</i>	Zones d'activités économiques et ZAC
12 ^e VP	Saïd IDRISSE <i>Adj. à Verdun-sur-Garonne</i>	Culture et patrimoine
13 ^e VP	Jérôme BEQ <i>Maire de Labastide-St-Pierre</i>	Déchets, prévention et gestion des services

Construisons ensemble le territoire de demain



La Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne engage l'élaboration de son Projet de territoire 2026-2032, une démarche essentielle pour définir les orientations qui guideront l'action publique dans les années à venir.

Habitants, élus, associations, entreprises et acteurs locaux sont invités à contribuer à cette réflexion collective. Leurs attentes, leurs idées et leur perception du territoire permettront d'identifier les enjeux prioritaires, de valoriser les atouts existants et d'anticiper les défis futurs.

La première étape consiste à recueillir la vision des habitants : points forts du territoire, services à développer, équipements à renforcer, priorités pour améliorer le cadre de vie.

Ces contributions nourriront ensuite la définition d'actions concrètes que la Communauté de communes pourra mettre en œuvre dans le cadre de ses compétences, afin de bâtir un projet partagé et utile à tous.e.



ET VOUS, QUEL TERRITOIRE IMAGINEZ-VOUS POUR DEMAIN ?

Donnez votre avis en ligne pour contribuer à construire le Projet de territoire 2026-2032.



5 minutes seulement



Jusqu'au 30 septembre 2026

rendez-vous sur :



www.grandsud82.fr/consultation-des-habitants



ou scannez le QR Code



Sources : Insee, recensements de la population de 1999 à 2021.

Le PLUi poursuit son avancée : le PADD au centre des discussions

La Communauté de communes poursuit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Inter-communal (PLUi), qui a franchi une étape majeure avec le débat autour du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) dans les 25 communes puis en conseil communautaire.

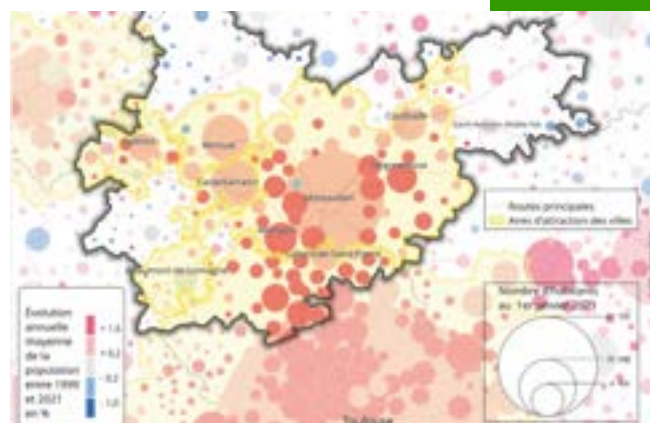
Ce document, construit avec les élus et enrichi par les partenaires, fixe les grandes orientations pour accompagner une croissance démographique importante liée à l'arrivée de la LGV, au futur hôpital de Montauban et au projet de SERM.

Le territoire devra produire environ 520 logements par an tout en respectant la loi Climat et Résilience, qui impose une réduction de 50 % de la consommation des espaces naturels et agricoles.

Le PADD organise le territoire en trois niveaux d'armature urbaine afin d'adapter les règles aux réalités locales.

Il s'articule autour de 4 axes : structurer le développement, renforcer l'attractivité, accélérer la transition écologique et améliorer le cadre de vie.

Le PLUi n'a pas pour vocation de bloquer les projets, mais de garantir un développement cohérent, durable et équilibré pour les années à venir.





ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

Le service Emploi-Formation (EREF) du Grand Sud Tarn-et-Garonne propose un accompagnement personnalisé pour les personnes en recherche d'emploi, en reconversion ou en formation. Les conseillers aident à rédiger CV et lettres de motivation, à préparer les entretiens, et mettent en relation avec les entreprises locales. Ils orientent également vers les partenaires de l'emploi et de la formation, et organisent des ateliers ainsi que des événements dédiés tout au long de l'année pour renforcer les compétences et faciliter l'insertion professionnelle.

Des permanences sont assurées dans plusieurs communes :
Montech • Grisolles •
Labastide-Saint-Pierre •
Verdun-sur-Garonne • Villebrumier. L'accueil se fait uniquement sur inscription.

Contact : 05 63 27 57 24
emploi@grandsud82.fr

Écoles de musique : les bonnes raisons d'apprendre la musique



Apprendre la musique en école intercommunale, c'est bien plus que maîtriser un instrument : c'est s'ouvrir à un univers créatif, collectif et accessible.

L'école de musique intercommunale propose un large choix de 20 instruments, des plus connus (piano, guitare, batterie...) aux plus rares comme la harpe, le hautbois ou le trombone.

Les élèves bénéficient également de la formation musicale, indispensable pour lire une partition, comprendre le langage musical et jouer en autonomie.

Les écoles offrent de nombreuses pratiques collectives : ateliers jazz, rock ou pop, orchestres, percussions, musique de cham-

bre, et même chant. Grâce aux financements publics, l'apprentissage reste accessible, avec des tarifs adaptés aux habitants du territoire, enfants comme adultes.

Plusieurs écoles sont proches d'Orgueil : Grisolles, Montech, Mas-Grenier, Villebrumier et Verdun-sur-Garonne.

Débutants ou confirmés, chacun peut s'inscrire facilement en contactant l'école de son choix ou en scannant le QR code ci-dessous.



Défi déchets : une nouvelle étape pour réduire nos poubelles



La Communauté de communes poursuit son programme de réduction des déchets avec l'arrêt progressif de la collecte des bacs non pucés.

Les habitants doivent désormais faire identifier leurs bacs auprès du pôle Environnement (tél. 05.63.02.41.73). Parallèlement, la part incitative de la

TEOMi sera prochainement définie pour une application en 2027, visible sur la facture 2028.

L'objectif : réduire les déchets et maîtriser les coûts. Les efforts portent déjà leurs fruits, avec 290 tonnes d'ordures ménagères en moins au premier trimestre par rapport à l'an passé.

Naissances

04/02/2026 Lyronn
KACOU MAUBERT
04/03/2026 Lenny, Hector,
Daniel DE OLIVEIRA
03/04/2026 Anna BATISTA
04/04/2026 Mya DUQUE
MORENO
10/04/2026 Emily, Sonia
LAGREN RENARD
06/05/2026 Aaron
CHENNEVIÈRE BOITTE
12/05/2026 Paul, Charles,
Emmanuel VERNIER
20/05/2026 Liam TALLIEU
23/06/2026 Eléna, Ana,
Christelle LE PERF

Décès

29/12/2025 Michel, Léon,
Dominique GADAVE
07/01/2026 Aline, Andrée, Elise
VIVES née BOYE
15/01/2026 René, Pierre, Raymond,
Augustin BARRIERE
16/01/2026 Andrée, Suzanne,
Christiane LE BESCOND
née HEUDIER
14/02/2026 Marc LLORENS
21/03/2026 Guy, Georges BONZOM
11/04/2026 Michel BELTRAMI
27/06/2026 Jacqueline, Monique,
Yvonne TISSIER née DELABRIERE
04/07/2026 Vittorio COCCHIO

AGENDA



jeudi 27/08
• CINÉ PLEIN AIR •
Moon le panda
Mairie • APE

vendredi 04/09
• RALLYE DES PETITS
MÉTÉORES •
École • ALAE • APE

samedi 19/09
• DÉPÔT-VENTE •
à la salle des fêtes
CMJ

dimanche 04/10
• VIDE GRENIERS •
Comité des fêtes

lundi 12/10
• SÉANCE DE
DÉCOUVERTE •
Au profit
d'Octobre rose
ROC

samedi 31/10
• FÊTE DE LA
CITROUILLE & DES
PETITS MONSTRES •
La Ruche • APE • ROC

vendredi 04/12
• MARCHÉ DE NOËL •
(à confirmer)

Assistantes maternelles

Virgine AISSA	166 imp. du Rodoul	06.48.14.46.77
Émilie GASC	923 route de Vigné	07.83.42.17.72
Nathalie MIR	509 Grand Rue	06.72.30.06.23
Valérie MONTET	218 Clos des chênes	06.89.35.84.73
Christelle PELLEGRIN	MAM d'Orgueil et ses Minimoys	06.21.49.72.82
Émilie PRASI- THARATH	187 chemin de Brascou	06.87.73.39.96
Mélanie VARAILLE		06.12.35.37.95

N° utiles

- **POMPIERS 18**
- **SERVICE SECOURS EUROPÉEN 112**
- **POLICE GENDARMERIE 17**
- **SAMU 15**
- **VIOLENCE FEMME INFOS 3919**
- **ENFANCE EN DANGER 119**
- **HARCÈLEMENT SCOLAIRE 3020**
- **CYBER-HARCÈLEMENT 3018**
- **MALTRAITANCE PERSONNES ÂGÉES 3977**
- **ALLO DOCTEUR 3966**
- **PHARMACIE DE GARDE 3237**
- **CENTRE ANTI POISON 05.61.77.74.47**
- **URGENCE VÉTÉRAIRE 3115**

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans



Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?

Rendez-vous en mairie ou
sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



Mairie d'Orgueil

**393 GRAND RUE
82370 ORGUEIL
05 63 30 51 50
ORGUEIL.FR**

Lundi 08h30-12h30 • 13h30-17h00
Mardi 08h30-12h30 • 13h30-17h00
Mercredi 08h30-12h30
Jeudi 08h30-12h30 • 13h30-17h00
Vendredi 08h30-12h30 • 13h30-17h00

